

Comité de parents – Centre de services scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares,
tenue le mardi 19 novembre 2024, à 19h00, à l'école du Mistral.

Présences :

Mme Audrey-Ann Plourde-Imbeault	Substitut de l'école des Alizés
M. Simon Frenette	Délégué de l'école L'Aquarelle
Mme Marie-Pierre Boucher	Substitut de l'école des Beaux-Séjours
Mme Caroline Cormier	Déléguée de l'école Boijoli (à distance)
M. Jason Ouellet	Délégué de l'école du Boisé-des-Prés
Mme Heidi-Kim Ferguson	Déléguée de l'école des Cheminots
Mme Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes – Lavoie
M. Jean-Nicolas Marchand	Délégué de l'école de l'Estran
Mme Marie-Ève Dionne	Déléguée de l'école Grand-Pavois – Ste-Agnès – St-Yves
M. Alexandre Charest	Délégué des écoles Langevin – St-Jean
Mme Christine Dubé	Déléguée de l'école du Mistral
Mme Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Paul-Hubert (à distance)
Mme Franceska Ouellet	Déléguée de l'école du Portage
M. Ludovic Décoret	Substitut de l'école du Rocher – D'Auteuil
Mme Rosalie Davreux	Déléguée de l'école des Sources – Lévesque (à distance)
Mme Nancy Carrier	Déléguée de l'école de Ste-Luce – Bois-et-Marées
Mme Julie Roy	Secrétaire

Invités :

Mme Marie-Hélène Gagné	Directrice du Service des ressources éducatives (à distance)
Mme Josiane Millette	Conseillère pédagogique
M. Pier-Luc Ouellet	Conseiller pédagogique

Absences :

M. Hamidou Diallo	Délégué au Comité consultatif EHDA
Mme Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
Mme Émilie St-Pierre	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Mme Julie Degrâce	Déléguée de l'école de la Colombe
Mme Florence Charlebois-Villeneuve	Déléguée de l'école Élisabeth-Turgeon
M. Danny Brière	Délégué de l'école du Grand-Défi – PII
Mme Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
M. Damien Morandi	Délégué de l'école des Merisiers
Mme Sandra Côté	Déléguée de l'école de Mont-Saint-Louis – Du Saint-Rosaire
M. Jason Lévesque	Délégué de l'école Norjoli
Mme Lorianne Poirier	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Mme Mélanie Brière	Déléguée de l'école du Rocher – D'Auteuil

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Madame Nancy Carrier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents et à ceux connectés à distance. Madame Josiane Millette et monsieur Pier-Luc Ouellet, conseillers pédagogiques, assistent à la rencontre pour présenter le programme CCQ (point 6). La séance est ouverte à 19h04 après constatation du quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP2024-11-19/01 La lecture de l'ordre du jour est faite par madame Nancy Carrier. Il est PROPOSÉ PAR madame Franceska Ouellet, APPUYÉ PAR monsieur Alexandre Charest, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soumise au comité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1. Lecture du procès-verbal et suivis à la rencontre du 15 octobre 2024

Des corrections sont apportées aux points 9, 10 et 13 en lien avec l'utilisation de la fonction « copier-coller ».

4.2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024

CP2024-11-19/02 Il est PROPOSÉ PAR madame Heidi-Kim Ferguson, APPUYÉ PAR madame Cynthia Charette, d'adopter le procès-verbal avec les corrections effectuées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. CONSULTATIONS

5.1. Calendrier scolaire 2025-2026

Aucune modification n'est demandée, hormis quelques erreurs d'orthographe.

5.2. Plan triennal 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028

Madame Marie-Hélène Gagné, directrice du Service des ressources éducatives, explique le document du plan triennal. Elle précise qu'actuellement, des validations sont faites concernant la continuité de l'ordre des services de Passe-Partout, notamment avec un manque de main d'œuvre et une baisse de la fréquentation à ce programme, qui s'explique par la mise en place du niveau préscolaire 4 ans. Une demande est faite pour changer le nom du Lab-École dans le document pour l'école du Boisé-des-Prés.

5.3. Critères d'admission et inscription dans les écoles

Auparavant, il était mentionné dans le document que les directions d'école devaient se réserver des places pour les inscriptions tardives. Une modification a été apportée pour que ceci soit à la discrétion de la direction, et non que ce soit obligatoire.

5.4. Répartition des services éducatifs dans les écoles 2025-2026

Aucun changement n'a été apporté au document cette année. Madame Gagné rappelle que bien que les services de francisation destinés aux adultes ne soient plus offerts, ceux destinés aux enfants de niveau primaire et secondaire sont conservés.

6. PRÉSENTATION DU PROGRAMME CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE DES DIFFÉRENTS CHEMINEMENTS SCOLAIRES

Madame Josiane Millette et monsieur Pier-Luc Ouellet, conseillers pédagogiques, présentent le programme de *Culture et citoyenneté québécoise*, qui est obligatoire de la 1^{re} à la 6^e année, ainsi qu'au niveau des 1^{er}, 2^e et 5^e secondaires. Ce programme vient remplacer l'ancien programme *Éthique et culture religieuse*. Les buts de ce programme sont de préparer les élèves au plein exercice de la citoyenneté québécoise dans leur vie actuelle et future, poursuivre le bien commun et de viser la reconnaissance de soi et de l'autre, le tout en concordance avec la *Charte des droits et liberté de la personne* et la *Loi sur la laïcité de l'État*. Il est basé à partir de deux disciplines de référence qui sont la sociologie et la philosophie éthique. Les compétences évaluées au primaire sont d'explorer une réalité culturelle, d'examiner une réalité culturelle et de réfléchir de façon critique sur une réalité culturelle, alors que la principale compétence évaluée au secondaire est d'étudier des réalités culturelles dans différentes sphères. Le contenu du programme *SEXO* sera également abordé dans ce programme.

7. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme une seule candidature a été présentée pour le poste de représentant du district 5, soit celle de monsieur Alexandre Charest, ce dernier est élu par acclamation.

8. ADOPTION DES MEMBRES DU CEHDAA

La liste du comité exécutif du Comité EHDAA pour l'année 2024-2025 est présentée par madame Nancy Carrier :

- Myriam Robichaud Présidente
- Jessica Valois Vice-présidente
- Hamidou Dallio Délégué au Comité de parents
- Louise Blaquière Substitut au Comité de parents
- La trésorerie sera assumée par alternance.

CP2024-11-19/03 Il est PROPOSÉ PAR monsieur Jason Ouellet, APPUYÉ PAR madame Marie-Pierre Boucher, d'adopter la liste du comité exécutif du Comité EHDAA pour l'année 2024-2025.

9. RÉGIE INTERNE

CP2024-11-19/04 Sur recommandation de la présidente, il est PROPOSÉ PAR monsieur Jason Ouellet APPUYÉ PAR madame Christine Dubé, de conserver le document de régie interne tel qu'adopté précédemment et que celui-ci soit modifié et adopté seulement au besoin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. TRÉSORERIE

10.1. Présentation du budget

Madame Nancy Carrier présente les budgets au compte principal et du fonds commun :

COMPTE PRINCIPAL

	PRÉVU
REVENUS	
Encaisse au 30 juin 2024	3 797,50 \$
Allocation du CSSDP	5 202,50 \$
Ristourne	0,00 \$
TOTAL	9 000,00 \$
DÉPENSES	
Réunions du Comité de parents (5 700,00 \$)	
Transport	2 900,00 \$
Gardiennage	400,00 \$
Collations et repas	1 000,00 \$
Secrétariat	1 450,00 \$
Formations et colloques (1 150,00 \$)	
Formations et perfectionnement	0,00 \$
Conférences 2023-2024	0,00 \$
Congrès 2023	1 000,00 \$
Promotion	150,00 \$
Opérations (215,00 \$)	
Frais de délégués	0,00 \$
Matériel et papeterie	100,00 \$
Divers	75,00 \$
Frais de caisse	40,00 \$
TOTAL	7 115,00 \$
SOLDE	1 885,00 \$

FONDS COMMUN

	PRÉVU
REVENUS	
Encaisse au 30 juin 2024	2 000,00 \$
Allocation du CSSDP	2 000,00 \$
TOTAL	4 000,00 \$
DÉPENSES	
Conférences	3 000,00 \$
Transfert pour manque bancaire	0,00 \$
Autres transferts	0,00 \$
TOTAL	3 000,00 \$
SOLDE	1 000,00 \$

CP2024-11-19/05

Il est PROPOSÉ PAR madame Franceska Ouellet, APPUYÉ PAR monsieur Jason Ouellet, d'adopter les budgets du compte principal et du fonds commun pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.2. Formation sur la cyberintimidation

Des validations ont été faites pour la conférence de monsieur Yannick Côté. Des références ont été obtenues afin d'attester de la qualité de la conférence et contrairement à ce qui avait été mentionné lors de la rencontre précédente, les frais reliés à celle-ci devraient être payés par le Comité de parents. Les coûts de cette conférence d'une durée de 90 minutes s'élèvent à 1 500 \$. Pour que la rediffusion soit accessible aux parents qui n'ont pas pu assister à la conférence, il faut ajouter un montant de 500 \$ supplémentaire. Elle serait alors disponible sans restriction du nombre de visionnements pour une durée d'un mois. Après discussion, il est décidé de vérifier les possibilités de tenir cette conférence en février 2025. Si c'est le cas, l'adoption de la dépense sera faite lors d'une rencontre ultérieure.

10.3. Demande de modification aux règles de financement pour avoir 1,25 \$ par élève

CP2024-11-19/04

Depuis plusieurs années, le financement offert au Comité de parents est de l'ordre de 1,00 \$ par élève. Avec l'augmentation des coûts reliés aux conférences et aux frais de déplacements, il est PROPOSÉ PAR monsieur Jean-Nicolas Marchand, APPUYÉ PAR madame Cynthia Charette, d'adresser une demande au Service des ressources financières pour que le financement soit augmenté à 1,25 \$ par élève.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.4. Acceptation des dépenses

Madame Nancy Carrier détaille les dépenses survenues depuis la dernière séance :

Frais de caisse	2,95 \$
Secrétariat – Réunion de novembre 2024	145,00 \$
TOTAL :	147,95 \$

CP2024-11-19/05

Il est PROPOSÉ PAR madame Heidi-Kim Ferguson, APPUYÉ PAR madame Christine Dubé, d'adopter les dépenses depuis la dernière séance.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

10.5. Souper de Noël

Après consultation, un souper par boîtes à lunch par Suzie Quimper Traiteur sera offert aux membres lors de la prochaine rencontre du 17 décembre 2024. Madame Heidi-Kim Ferguson enverra un sondage afin que tous confirment leur présence et leur choix de repas.

11. OPP ET CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

- École du Bois-des-Prés : Comme des brise-glaces n'ont pas été installés sur les toits, des passerelles recouvertes pour assurer la sécurité des élèves et du personnel ont été installées temporairement pour l'hiver car les travaux ne pourront se faire qu'à l'été prochain. Les modules de jeux ne sont pas installés, ce qui complexifie le déroulement des récréations. Deux fenêtres ont déjà été brisées par des jeunes et l'aménagement de roches a dû être retiré en lien avec ces bris. L'adaptation aux changements de pratiques découlant de l'implantation du projet Lab-École est difficile pour certains parents, notamment en lien avec la circulation pour avoir accès à l'école.
- École des Sources – Lévesque : Anciennement, à l'école Lévesque, des élèves pouvaient bénéficier d'un accommodement pour pouvoir pratiquer un sport ou faire des cours de musique. Un règlement entré en vigueur cette année au CSSDP précise que ces accommodements ne peuvent être accordés qu'à des élèves de 4^e année ou plus. Cependant, la direction a donné son accord à des élèves qui avaient fait la demande avant le début de l'année scolaire et a refusé toute nouvelle demande soumise à partir de septembre, conformément au règlement, même si la situation est similaire. Certains parents trouvent la situation injuste et demandent que celle-ci soit rectifiée. Après discussion, il est suggéré que la demande soit adressée au Protecteur national de l'élève et également portée à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.
- Après discussion, il est constaté que l'utilisation des boîtes de courriels des présidences des conseils d'établissements n'est pas uniforme. De plus, la circulation de l'information est difficile, tant de la part des parents pour rejoindre les membres du conseil d'établissement que de la part des membres des conseils d'établissements vers le CSSDP. Il est donc demandé de mettre sur pied un plan de communication qui serait utile pour tous.

- Une requête est adressée pour rediscuter des frais chargés aux parents lors d'une prochaine rencontre.

12. INFORMATIONS

12.1. Présidence

Le mot de la présidente produit par madame Nancy Carrier a été distribué aux membres et est joint en annexe.

12.2. FCPQ

Un résumé produit par madame Jacky Malenfant a été à la disposition des membres au préalable. Elle rappelle que le prochain conseil général aura lieu le 30 novembre prochain.

12.3. Conseil d'administration

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 10 décembre prochain et un suivi sera fait à la séance de décembre.

12.4. Comité consultatif de transport

Un résumé a été produit par madame Cynthia Charette et est joint en annexe.

12.5. Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Aucun représentant n'est présent ce jour. Le suivi sera fait lors de la prochaine séance.

13. DIVERS

Aucun sujet n'est ajouté.

14. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Rencontre très chargée, mais qui s'est bien déroulée dans l'ensemble.

15. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 17 décembre, 18h30, au Centre administratif. Un repas de Noël aura lieu préalablement à la séance.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP2024-11-19/06 Il est PROPOSÉ PAR monsieur Jason Ouellet, APPUYÉ PAR monsieur Alexandre Charest, de procéder à la levée de l'assemblée à 22h05, après épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Nancy Carrier,
Présidente

Rosalie Davreux,
Secrétaire

Transcrit le 2024-11-22/jr